

Étude sur le devenir des zones pavillonnaires périurbaines

feuille de route

d'intensification du pavillonnaire

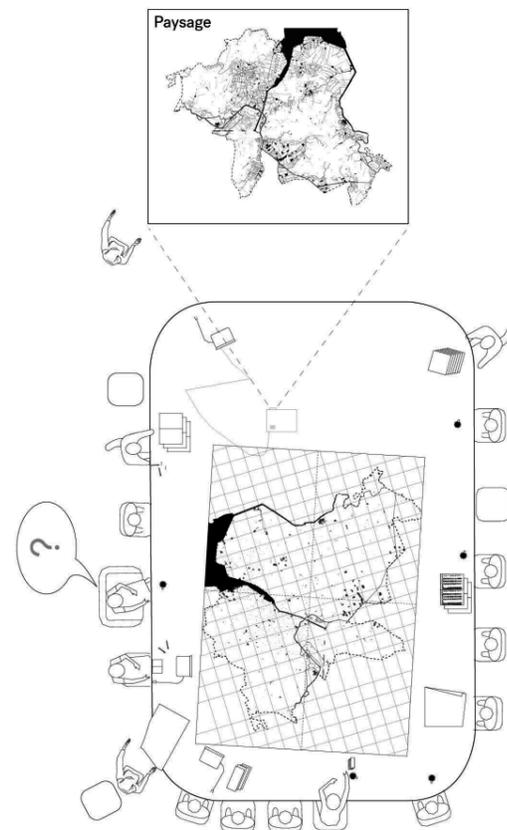
atelier 3 - Carentan-les-Marais

Phase 5 : expérimentation pré-opérationnelle | 09.01.2020

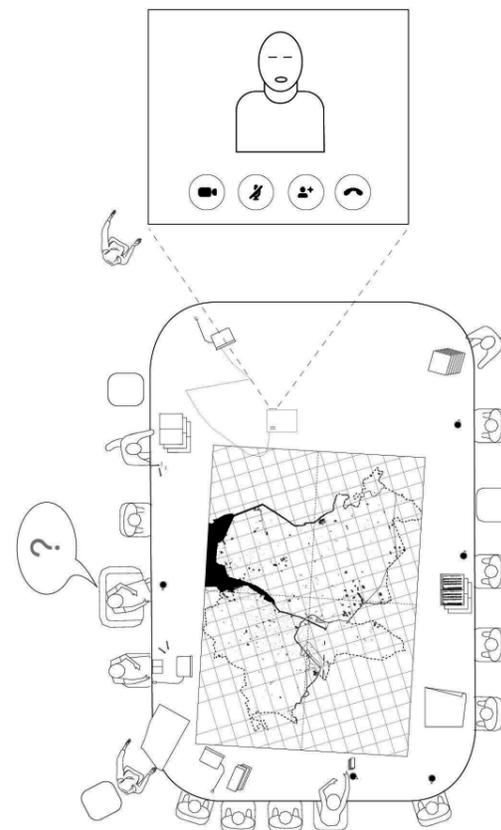
LAFAYETTE

Lafayette Architectes Urbanistes - iUDO - Une Fabrique de la Ville
Ginkgo avocats - Etablissement - Repérage urbain - Elioth

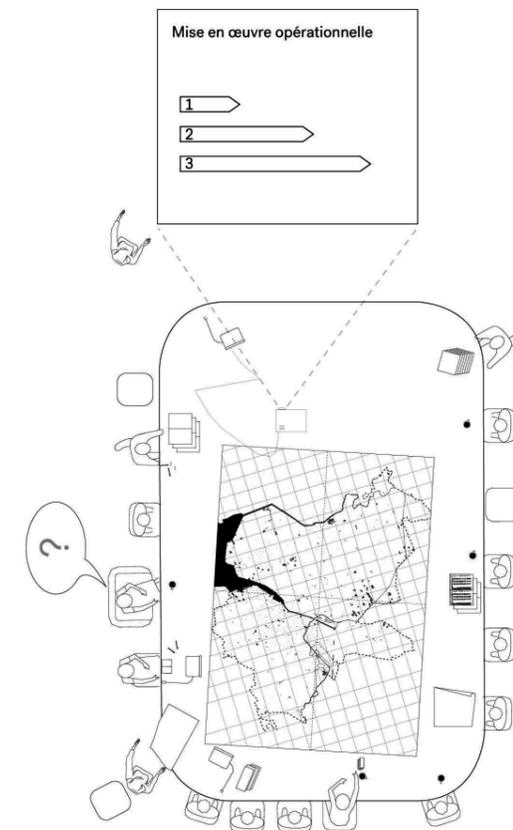
Processus des 3 ateliers



ATELIER 1
TERRITOIRE
> 1 VISITE
> 1 CARTE



ATELIER 2
PROGRAMME
> 6 INTERVENTIONS

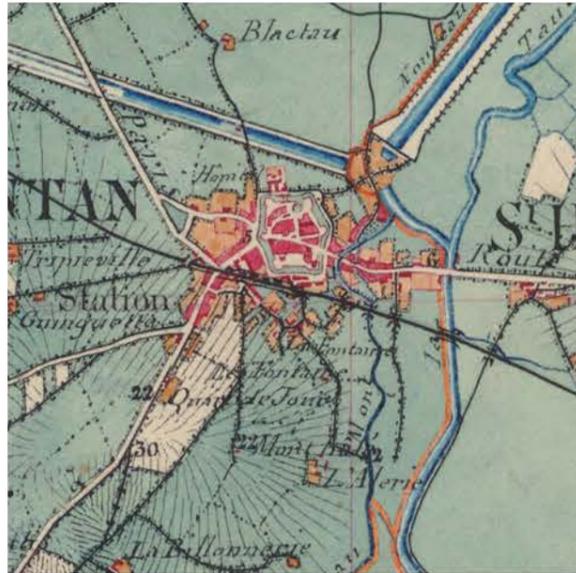


ATELIER 3
OPÉRATIONNALITÉ
> 7 FICHES ACTIONS

Stratégie 1

Accompagner la mutation des lotissements vieillissants

Evolution de la tache urbaine



1866



1955

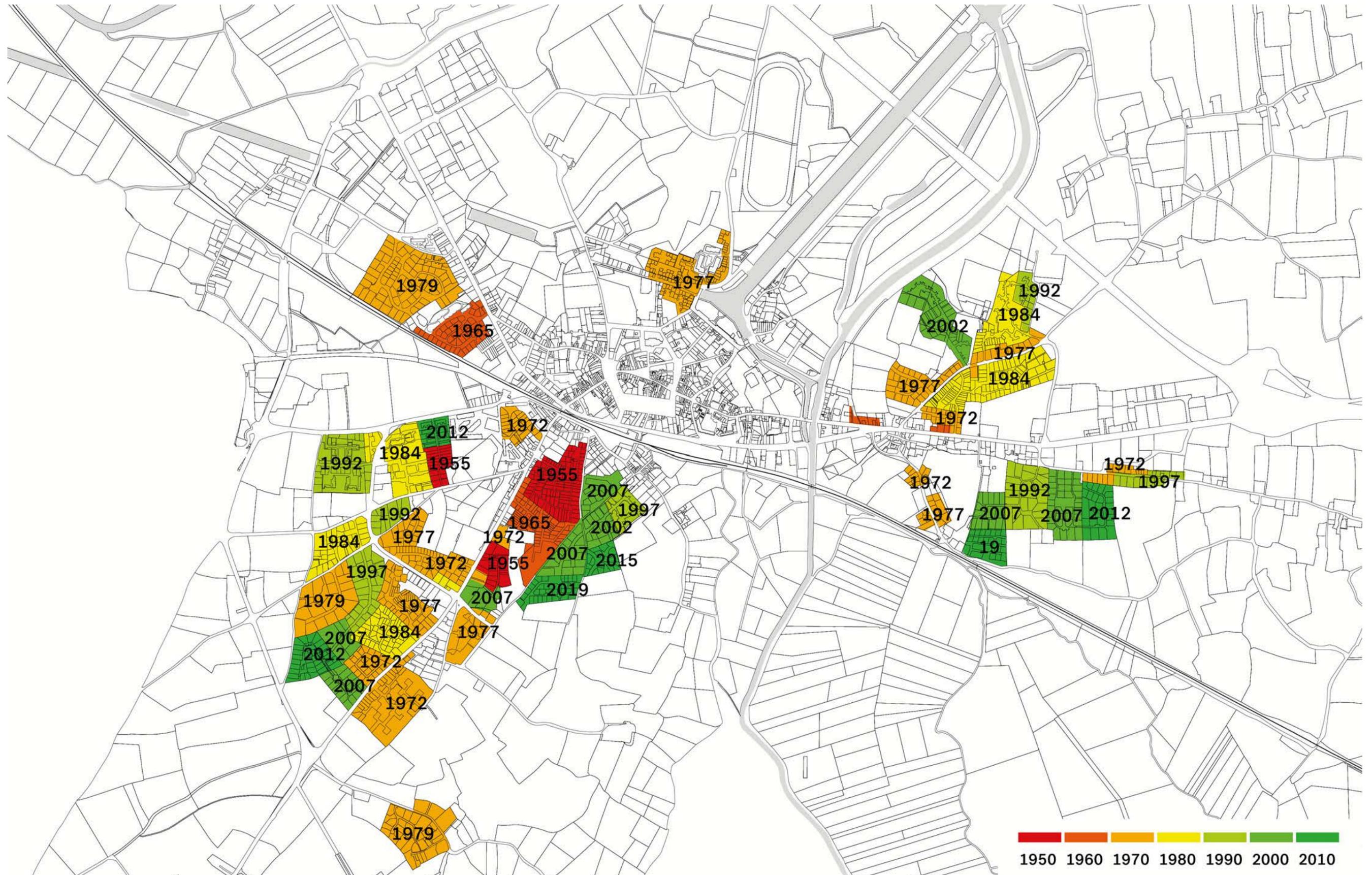


1966



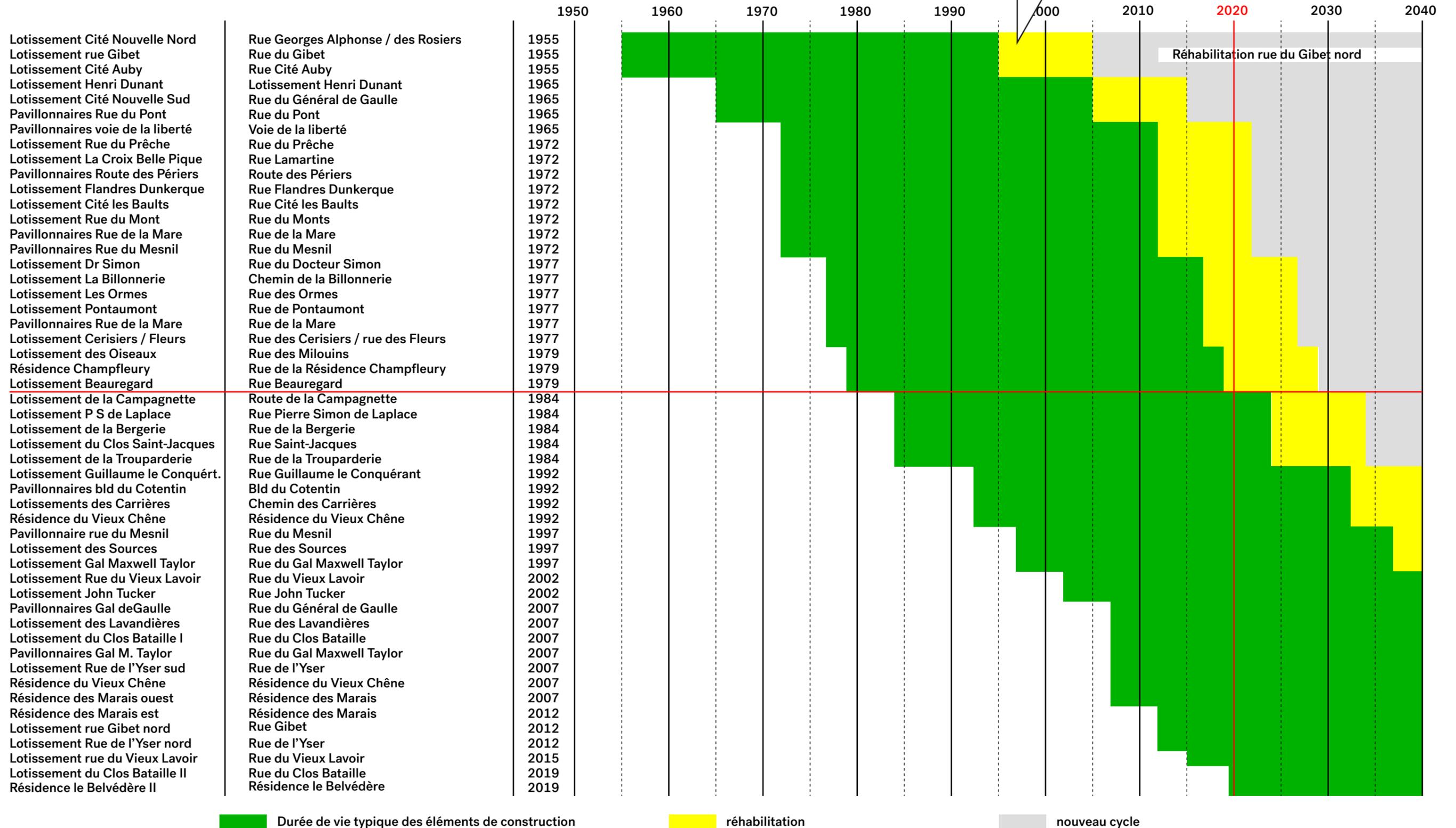
1984

Evolution de la tache urbaine

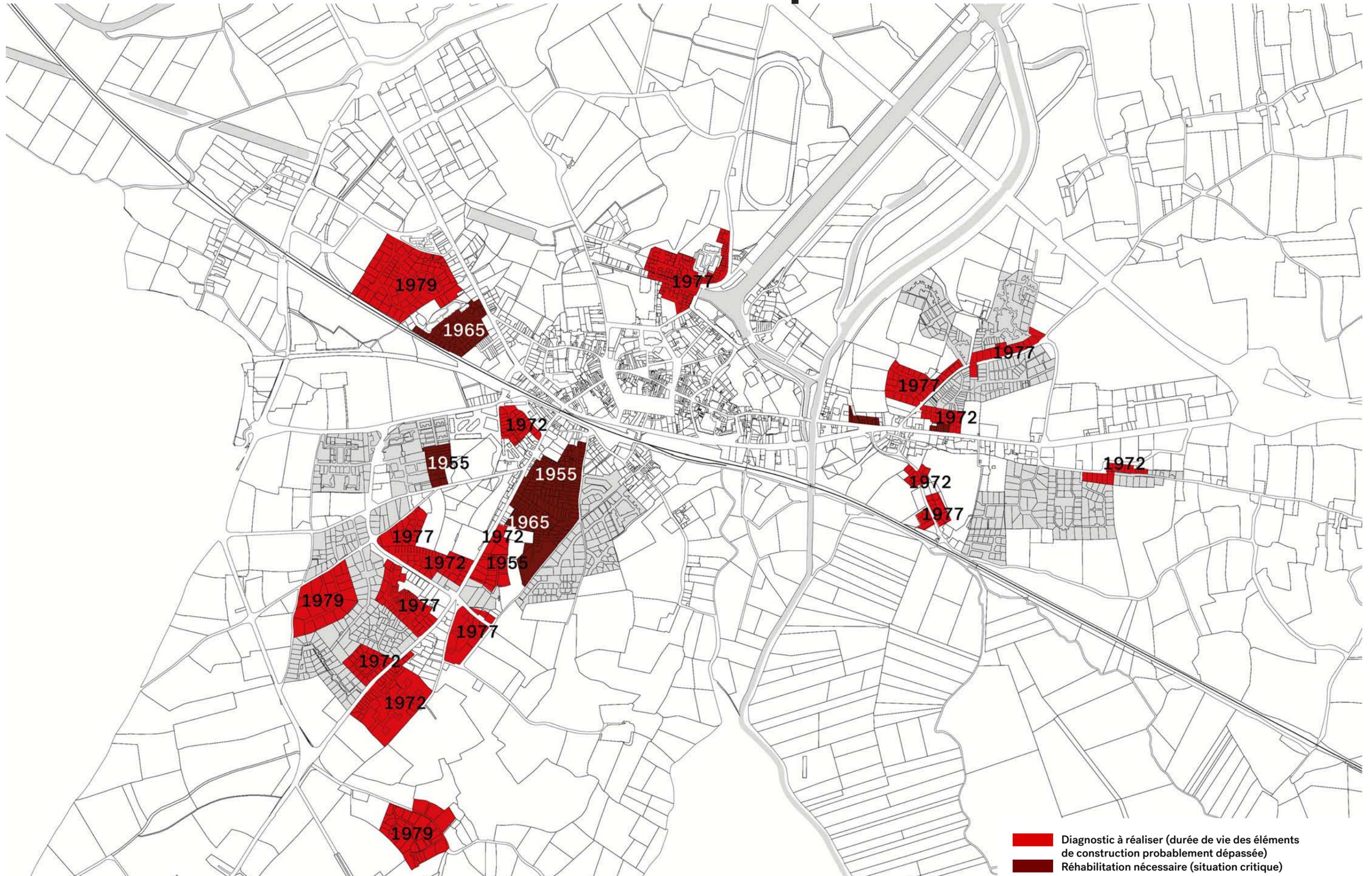


Vieillissement du parc immobilier

Une quarantaine d'années après la construction d'un bâtiment se pose la question d'un nouveau cycle de vie : réhabilitation, mise aux normes, intensification, reconstruction...



Pavillonnaire à réhabiliter en priorité



Rénovation / Pourquoi?

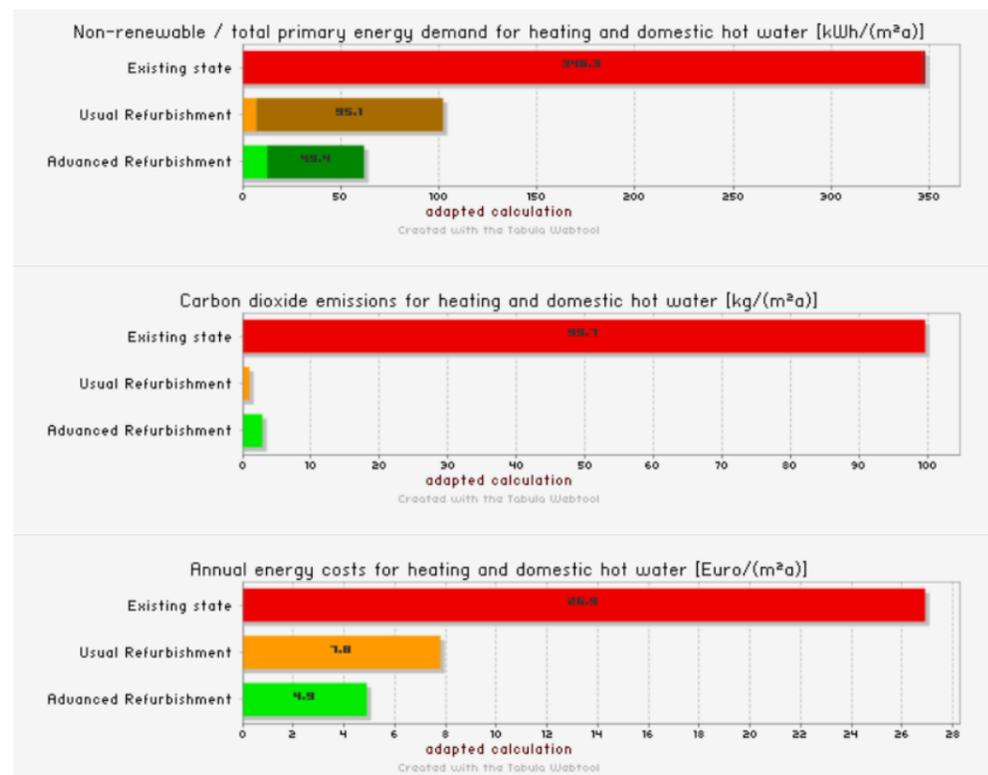
<i>moyennes pondérées</i>	Construction (neuve)*	Rénovation BBC
MI	1 190 kg/m ² SHONRT	28 kg/m ² SHONRT

Ademe 2019

«La construction neuve des logements est beaucoup plus consommatrice de ressources que leur rénovation.»

x40

«Au-delà de ces perspectives, l'étude montre que les quantités de ressources à mobiliser pour construire un logement sont plusieurs dizaines de fois supérieures aux quantités nécessaires pour rénover un logement. Mise en regard des questions d'artificialisation des sols et d'émissions de GES également plus favorables à la rénovation, l'étude apporte un élément supplémentaire plaidant en faveur de la rénovation, et pour limiter autant que possible la construction neuve au strict nécessaire.»



Consommation d'énergie : /4
 Bilan Carbone : /20
 Cout : /5

Projet Européen : Intelligent Energy Europe projects TABULA and EPISCOPE

Rénovation / Bloquages ?



Les constats :

- #1 Améliorer son confort est le principal motif de réalisation des travaux
- #2 L'accompagnement des ménages n'est pas à la hauteur des besoins exprimés
- #3 D'un point de vue technique, les ménages ont le réflexe de commencer par l'isolation mais ils oublient la ventilation
- #4 La satisfaction des ménages est au rendez-vous : les rénovations répondent à leurs motivations
- #5 La perception des ménages sur l'état de leur logement ne facilite pas l'atteinte des objectifs politiques
- #6 Les Français sont nombreux à rénover leur logement. L'enjeu n'est pas tant dans la massification des travaux que dans l'embarquement de la performance énergétique
- #7 Les chiffres de l'enquête TREMI confirment l'ampleur de la tâche à accomplir

<https://www.ademe.fr/travaux-renovation-energetique-maisons-individuelles-enquete-tremi>

Rénovation / Comment ?

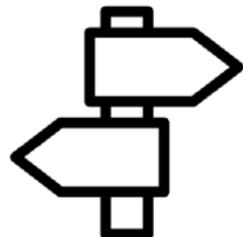


FAIRE a pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs publics et privés de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables et rendre lisible leur offre. Pour le particulier :

- Les conseillers FAIRE vous aident à réaliser gratuitement un bilan de votre consommation énergétique et à trouver les solutions de rénovation adaptées à vos besoins.
- Ils peuvent aussi identifier les aides financières dont vous pouvez bénéficier.
- Les artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et les professionnels recommandés par FAIRE vous aident à améliorer le confort de votre logement.

Pour les Collectivités :

FAIRE vous donne accès à l'ensemble des financements offerts, aux initiatives locales et aux exemples des collectivités qui ont su bien faire



Guide par l'Ademe très simple et bien fait : «Les clés pour réussir son projet de rénovation thermique - PDF - 2.16 Mo»

Rénovation / Globale VS échelonnée

Bien sûr, viser 80 % d'économies d'énergies au lieu de 40 % présente un surinvestissement qu'il faut pouvoir financer. Il y a plusieurs façons d'envisager les choses :

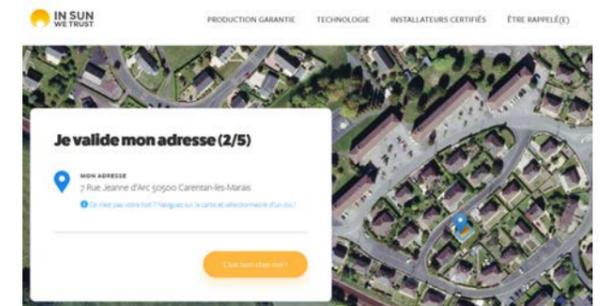
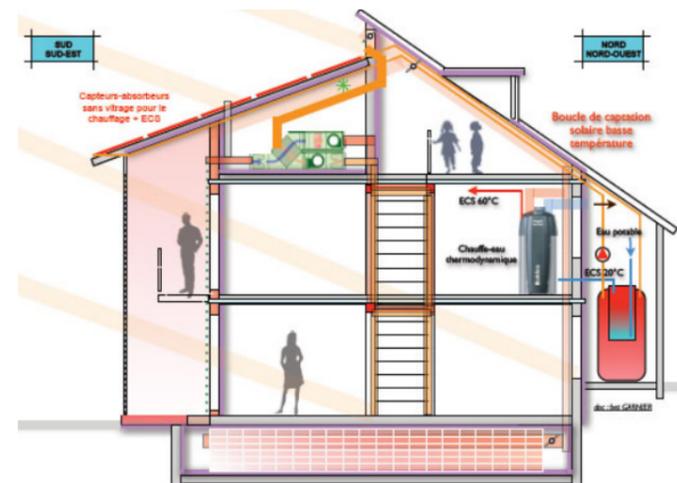
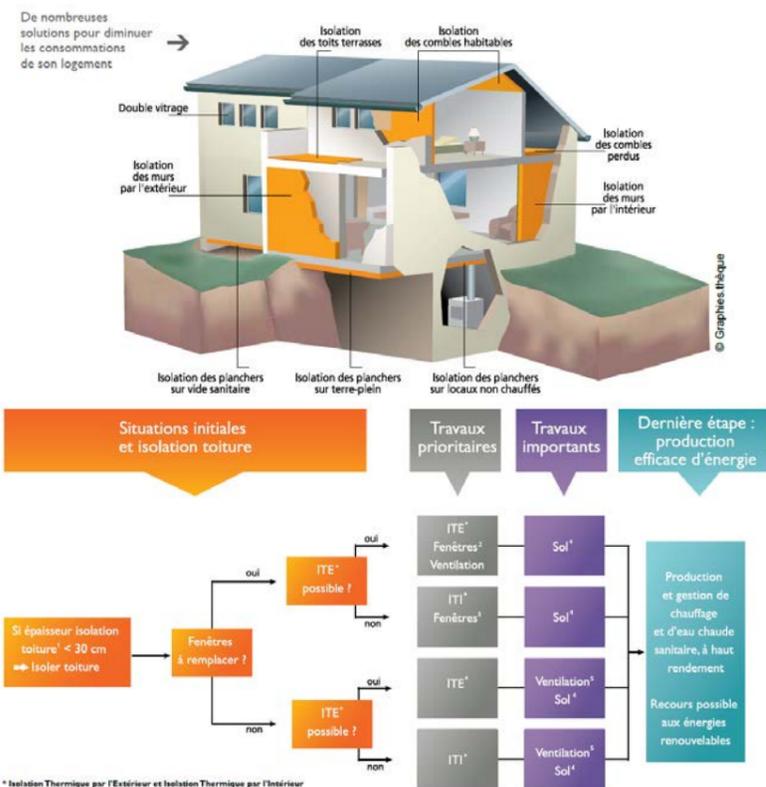
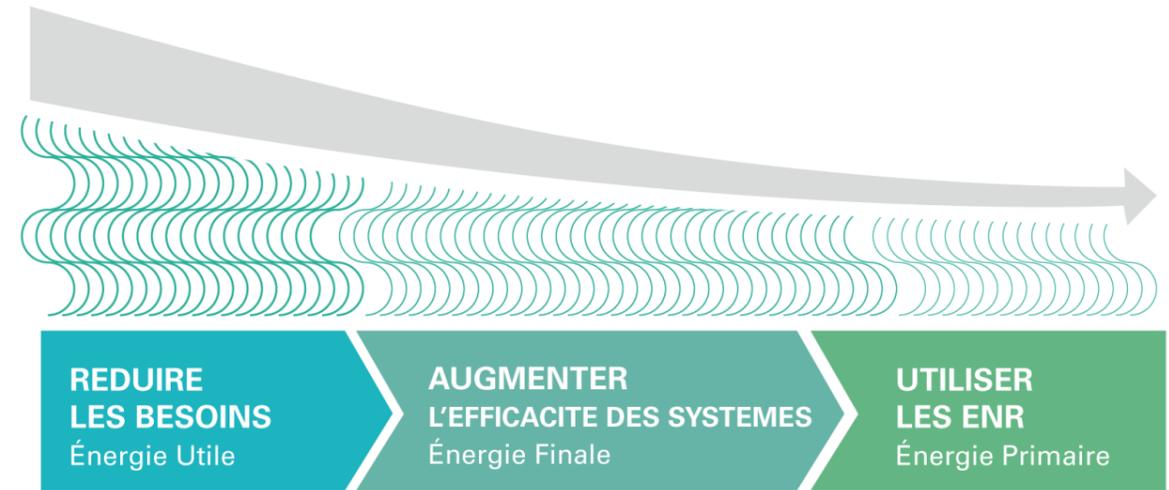
Soit la rénovation s'effectue en une seule opération (préférable, comme expliqué dans l'approche économique en page 14), en comptant sur les fortes économies dégagées pour rembourser l'emprunt qui finance les travaux.

On parle alors de **rénovation globale**.

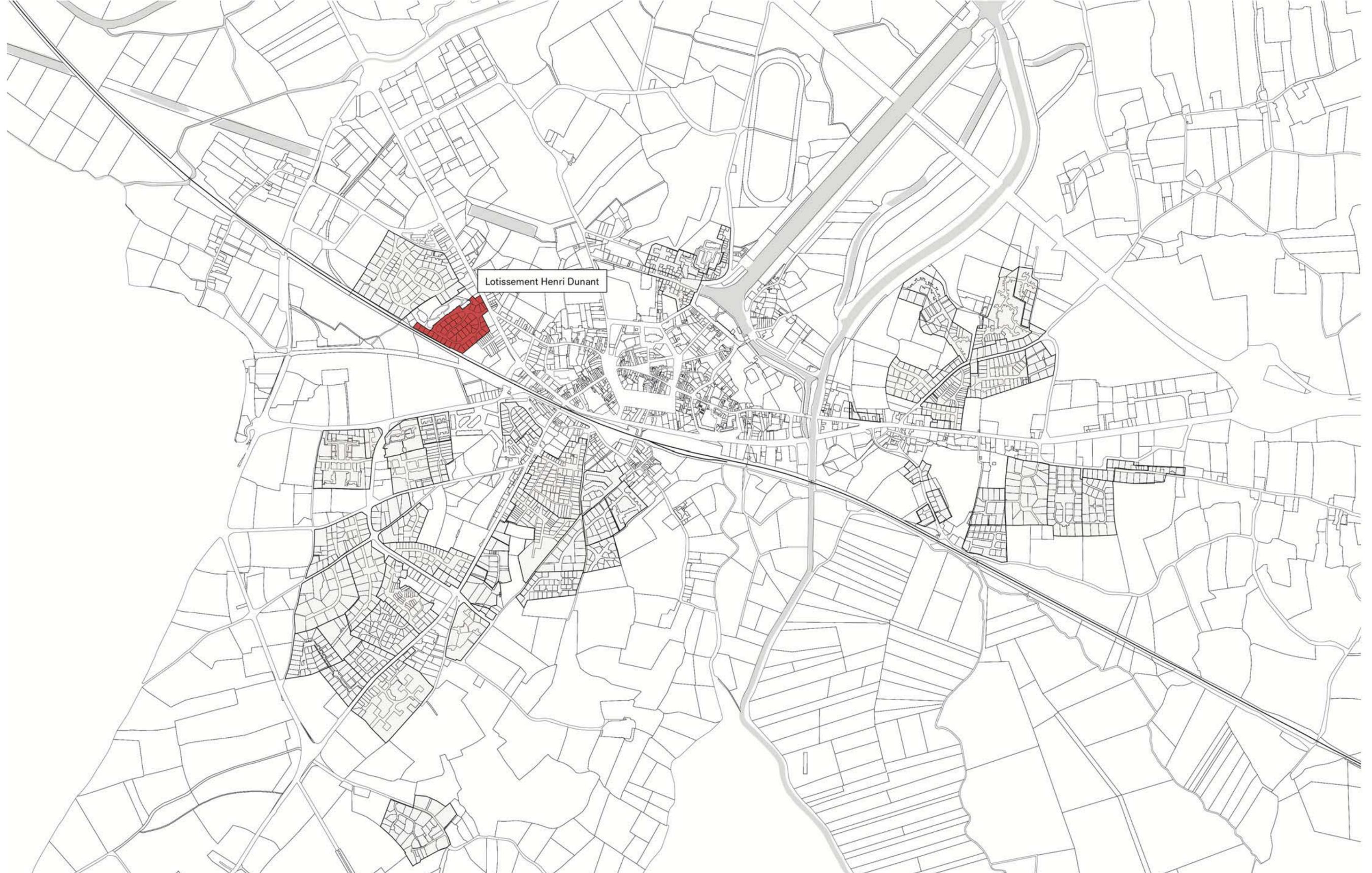
Soit un **échelonnement des opérations** est prévu dans le temps. Ainsi, en envisageant par exemple trois tranches de travaux sur dix ans, il faudra alors grouper les opérations de travaux en fonction des frais de chantier (échafaudage, finitions...) et des impératifs thermiques. Par exemple, lors de l'isolation par l'extérieur des murs, le remplacement des menuiseries peut être conjointement réalisé en vue de réduire fortement les ponts thermiques tout en profitant de l'échafaudage déjà installé.

	Rénovation globale	Rénovation échelonnée
+ Avantages	<ul style="list-style-type: none">• Coût total moins élevé, car possibilité d'exploiter des associations de travaux.• Adaptation optimale des mesures énergétiques entre elles, ce qui minimise le risque de dommages sur le bâti.• Économie d'énergie possible rapidement.• Nuisance moins longue pour les occupants du logement.• Certification BBC-Effinergie Rénovation possible.	<ul style="list-style-type: none">• Les investissements peuvent être répartis sur plusieurs années, ce qui apporte généralement également des avantages fiscaux.• En général, le logement peut rester occupé pendant les travaux.
- Inconvénients	<ul style="list-style-type: none">• Le financement doit être assuré en une fois pour la totalité des coûts de construction.• Dans tous les cas, désavantageux sur le plan fiscal.• L'occupation pendant les travaux peut être compromise (en fonction de l'ampleur de l'intervention).	<ul style="list-style-type: none">• Les coûts de rénovation sont au total plus élevés.• Problèmes de compatibilité et de phasage des travaux si les mesures ne sont pas suffisamment adaptées les unes aux autres.• Les économies d'énergie sont réalisées petit à petit.• Nuisance plus longue pour les occupants du logement.• Une certification BBC-Effinergie Rénovation n'est possible qu'après rénovation de tous les éléments.

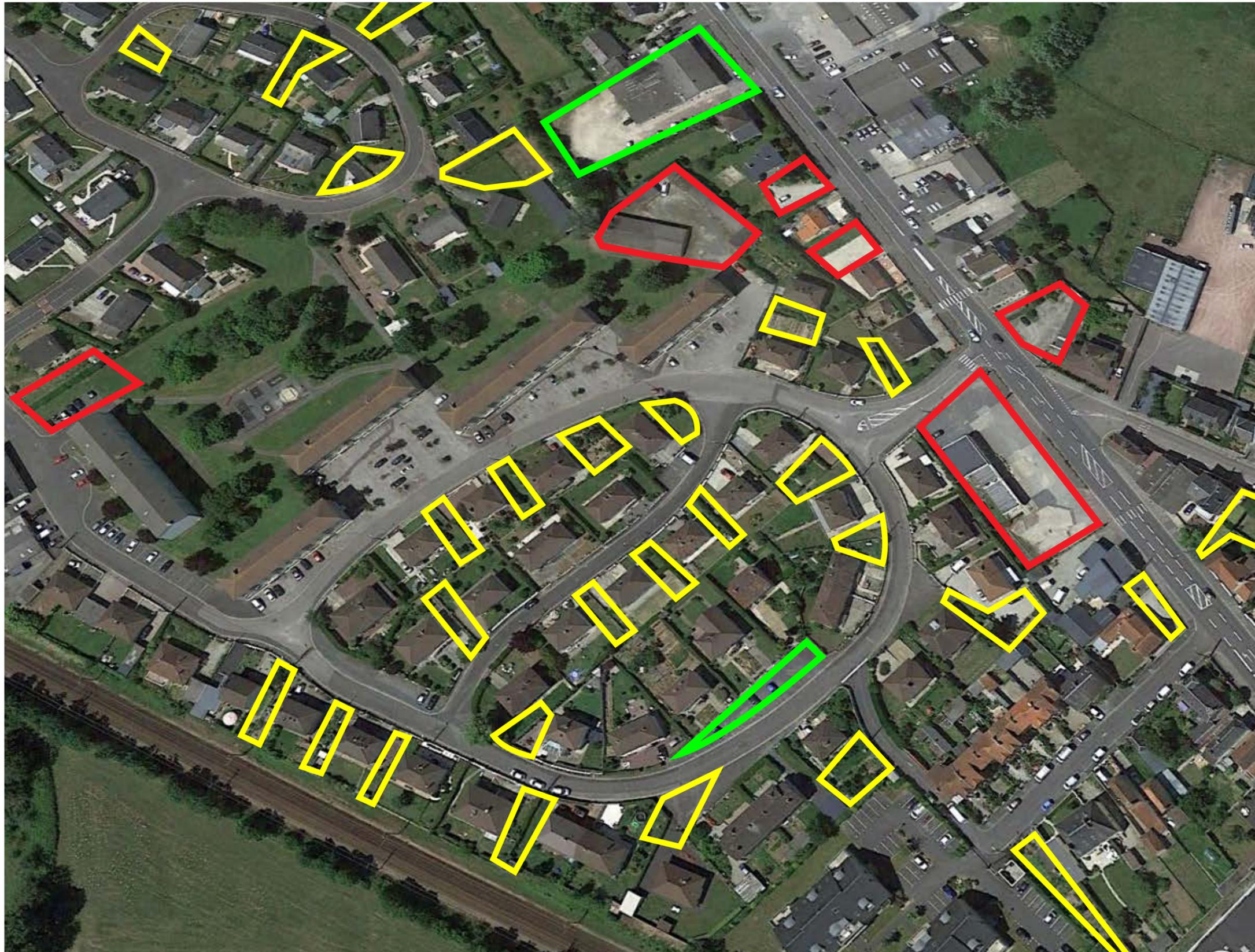
Rénovation / Méthode



Lotissement démonstrateur



Optimisation du foncier



Division parcellaire potentielle



Foncier «recyclable»



Foncier public potentiellement constructible

Densification douce



Pavillon démonstrateur



Pavillon démonstrateur

Révéler le potentiel des logements
afin de développer l'attractivité des quartiers pavillonnaires
anciens proches du centre-ville et attirer des jeunes ménages.



Pavillon démonstrateur

Tendre vers une architecture plus durable grâce à une rénovation énergétique du bâtiment. Un ancien lotissement pavillonnaire transformé en écoquartier?

Révéler le potentiel des logements afin de développer l'attractivité des quartiers pavillonnaires anciens proches du centre-ville et attirer des jeunes ménages.



Pavillon démonstrateur

Tendre vers une architecture

plus durable grâce à une rénovation énergétique du bâtiment. Un ancien lotissement pavillonnaire transformé en écoquartier?

Révéler le potentiel des logements

afin de développer l'attractivité des quartiers pavillonnaires anciens proches du centre-ville et attirer des jeunes ménages.



Ouvrir le RDC sur l'espace public et permettre une diversification

des usages dans des quartiers monofonctionnels. Le pavillon démonstrateur pourra accueillir des ateliers pour les habitants, sera un lieu d'échange et de concertation autour du projet mais aussi un lieu pouvant accueillir des événements divers et ouverts à tous.

Rénovation participative de 60 maisons locatives sociales,
Boulogne-sur-Mer, Patrick Bouchain



Rénovation participative de 60 maisons locatives sociales,
Boulogne-sur-Mer, Patrick Bouchain



Construction et rénovation de 30 maisons en accession et location sociale,
Tourcoing, Patrick Bouchain



Construction et rénovation de 30 maisons en accession et location sociale,
Tourcoing, Patrick Bouchain



① diagnostic énergétique des lotissements pavillonnaires

objectifs

- comprendre quels lotissements peuvent réduire leurs besoins énergétiques
- diagnostiquer l'efficacité des systèmes
- promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables

acteurs à mobiliser

- Etude portée par la collectivité, pouvant être accompagnée par le CEREMA (pour la définition du cahier des charges)
- Un bureau d'études est missionné pour réaliser l'étude

moyens d'actions

- cartographie des déperditions énergétiques par typologies de pavillon
- proposition spécifique de méthode de rénovation par typologies de pavillon

② rénovation architecturale et énergétique d'un pavillon démonstrateur

objectifs

- Réhabilitation d'un pavillon pour enclencher une dynamique au sein d'un lotissement à travers un logement attractif. Ce bâtiment pourra être visité et accueillir des usages et événements pour les habitants (ateliers, concertation...)

acteurs à mobiliser

- Projet porté par la collectivité en partenariat avec EPF (pour la maîtrise foncière) et le CAUE (pour le volet architectural).
- Un concepteur pour accompagner les habitants désireux de s'inscrire dans la démarche pour la transformation de leur logement
- Des associations locales pour le volet animation

moyens d'actions

- Mise en place d'un accompagnement technique et financier pour accompagner les habitants dans un processus d'autorénovation de leur logement
- Possibilité de s'inscrire dans le cadre d'un AMI pour obtenir des subventions / subventions par organismes spécifiques (Caisse des dépôts, compagnons bâtisseurs...)
- Evolution des règlements de lotissements et PLU pour plus de diversité programmatique des RDC

3 cartographie des opportunités foncières

objectifs

- Proposer une intensification et une amélioration des zones pavillonnaires situées à proximité du centre-ville
- Penser une alternative à l'urbanisation des zones agricoles tout en permettant la construction de nouveaux logements individuels

acteurs à mobiliser

- Démarche à porter par la collectivité accompagnée par un AMO compétant dans cette démarche ou par l'EPF Normandie dans le cadre d'une convention avec la collectivité.

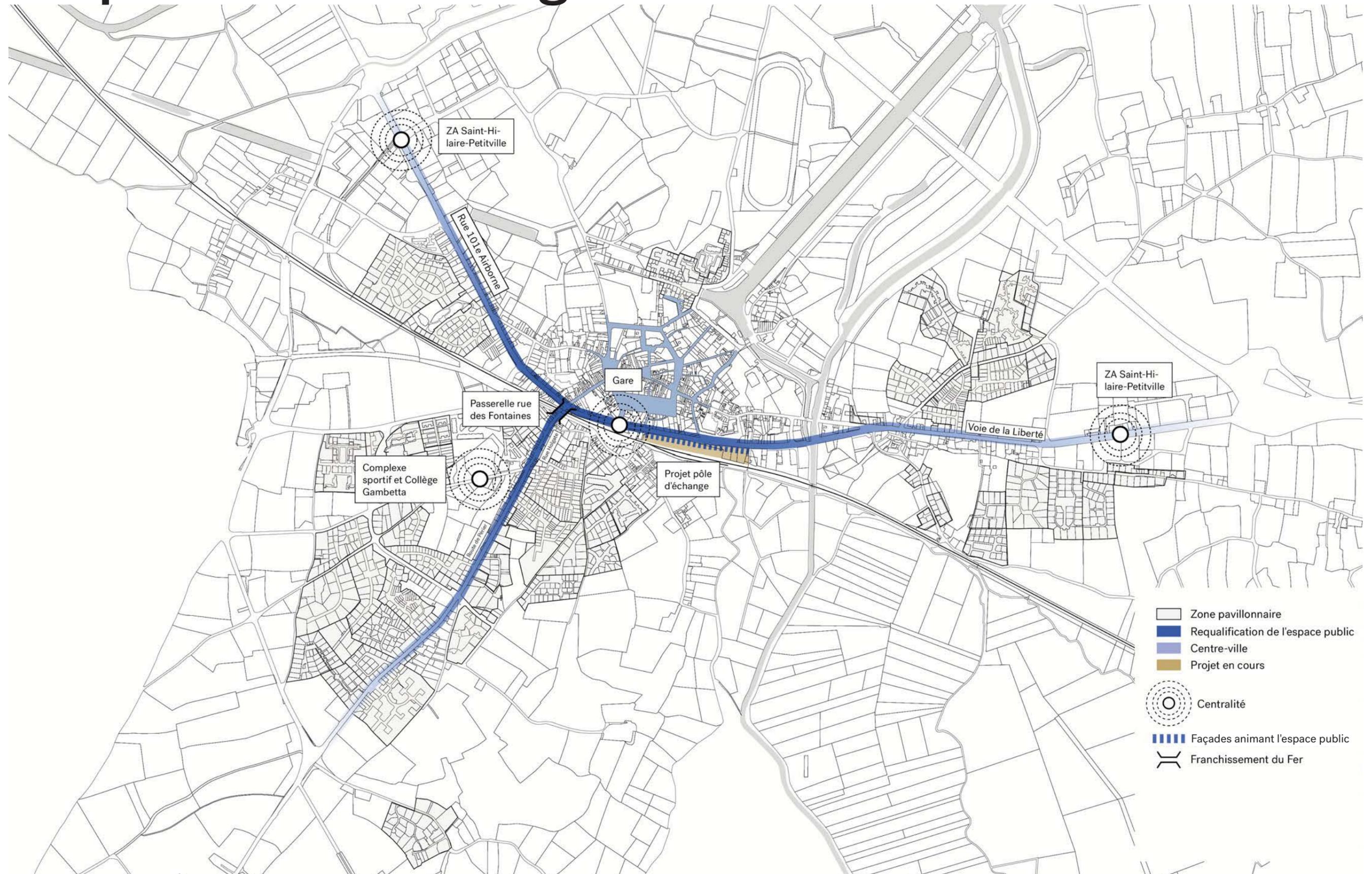
moyens d'actions

- Identifier des habitants partenaires et faire comprendre les avantages et les enjeux de cette démarche
- Un projet global à co-construire avec les habitants car cette action se développe essentiellement sur des fonciers privés
- Evolution des règlements de lotissements et PLU pour plus de diversité programmatique

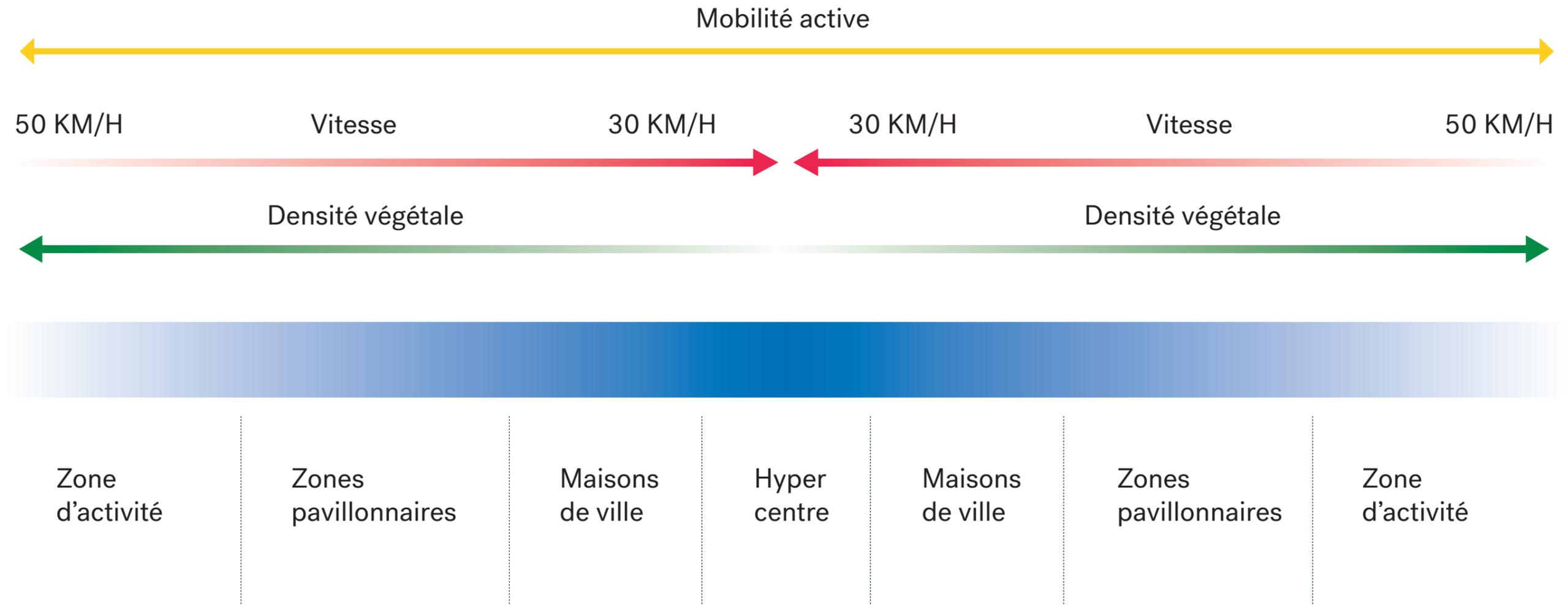
Stratégie 2

Plan de déplacements urbains

Requalification des grandes traversées



Requalification des grandes traversées



1. Redonner une place aux mobilités actives le long des axes et créer une armature cyclable traversant la ville.

2. Accompagner la réduction progressive de la vitesse des 50km/h réglementaire, vers une zone à 30km/h en hyper-centre.

3. Diminuer progressivement la masse végétale : d'un effet de masse en entrée de ville à des végétaux plus bas en séquences centrales pour assurer une bonne visibilité là où les croisements sont les plus importants.

Requalification des grandes traversées



Piétonnisation

Végétalisation

Compléter le maillage des mobilités douces





Compléter les parcours piéton-cycle par une signalétique "nudge" d'incitation



Adressage paysager travailler les interfaces avec la limite de l'extension urbaine

Politique de soutien aux mobilités douces



Location longue durée de vélo-cargo et vélos électriques

4 requalification des grandes traversées

objectifs

- Développer un projet structurant à l'échelle de la commune - améliorer la qualité des déplacements (notamment pour les modes doux), faciliter les liaisons entre les quartiers (passerelle sur le fer?), améliorer l'image de la ville et le cadre de vie des habitants (réduction de nuisances sonores et visuelles...)
- Action structurante pour le développement de la commune à mener sur le long terme

acteurs à mobiliser

- Action portée par la collectivité ou autres partenaires compétents tels que le département notamment dans le cadre du réaménagement des voies départementales
- le cadre d'une ORT peut être envisageable (avec soutien technique de la future ANCT)

moyens d'actions

- Lancement d'un marché public pré-opérationnel (MAPA) afin de cadrer les besoins, programmer l'espace public et mettre en place un phasage progressif du projet d'aménagement pour permettre sa réalisation
- Lancement d'un marché public afin de désigner un concepteur pour le projet d'aménagement et permettre l'accompagnement dans sa mise en oeuvre

5 compléter le maillage des mobilités douces

objectifs

- Développer et favoriser les modes de déplacement doux au sein de la commune, notamment pour les courtes distances (moins de 30min à pied ou en vélo)
- Agir sur le court terme grâce à une action forte ayant un impact majeur (même avec peu de moyens)

acteurs à mobiliser

- Politique publique à l'échelle de la commune
- Partenariat possible avec des associations locales ou des acteurs privés (entreprises du territoire, commerçants...)

moyens d'actions

- Lancement d'un marché public afin de désigner un concepteur et de mettre en place une stratégie : définition de cheminement et d'une signalétique percutante (ex : temps et énergie dépensée pour se rendre au centre-ville)
- Mener une action de communication afin de promouvoir des déplacements alternatifs à la voiture individuelle

6 politique publique de soutien aux mobilités douces

objectifs

- Augmentation de la part modale des déplacements piétons et vélo sur le territoire (rappel part-modale vélo 4% / piéton 11%)

acteurs à mobiliser

- Action publique à l'échelle du territoire
- Partenariat possible avec des associations locales ou des acteurs privés (entreprises du territoire, commerçants...)

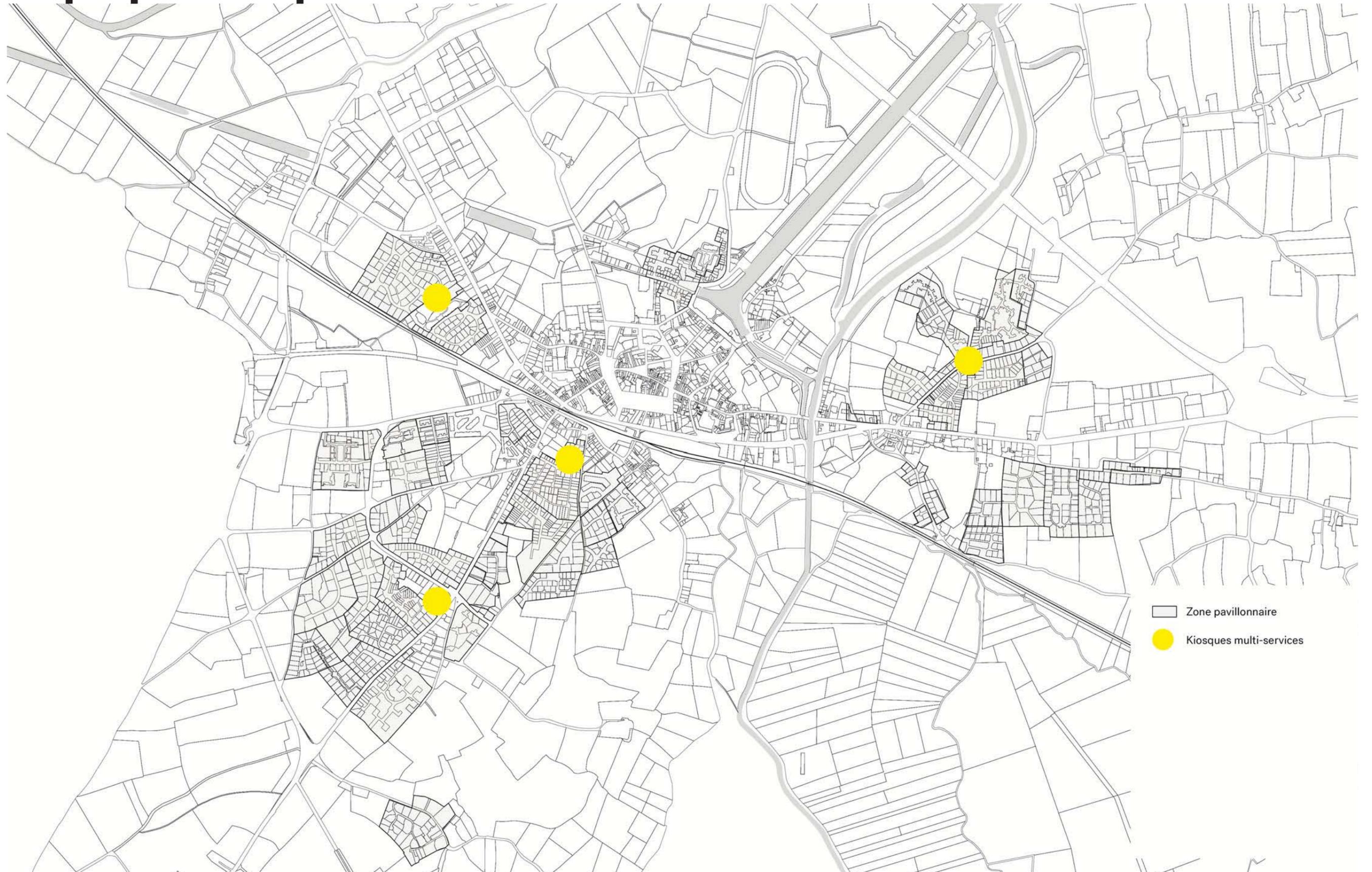
moyens d'actions

- Dialogue entre collectivité et des acteurs privés pour développer des projets spécifiques (financement privé)
- Les moyens d'actions devront être spécifiques à chacune des interventions

Stratégie 3

Lieux de services et de convivialité

Equiper le pavillonnaire



Kiosques “multi-services”

Des lieux qui combinent différents services à la population autour de “micro-places” publiques :

- Local associatif - atelier à louer
- Parking / équipement de recharge vélo électrique
- Espace casier & livraison de quartier
- Micro-halle de marché (point de vente éphémère)
- Conciergerie de quartier
- Espace affichage - petites annonces
- Boîte à livres
- Point co-voiturage
- Equipements pour barbecue et jeux (pétanque, etc.)
- Point dépôt chariots pour vélos

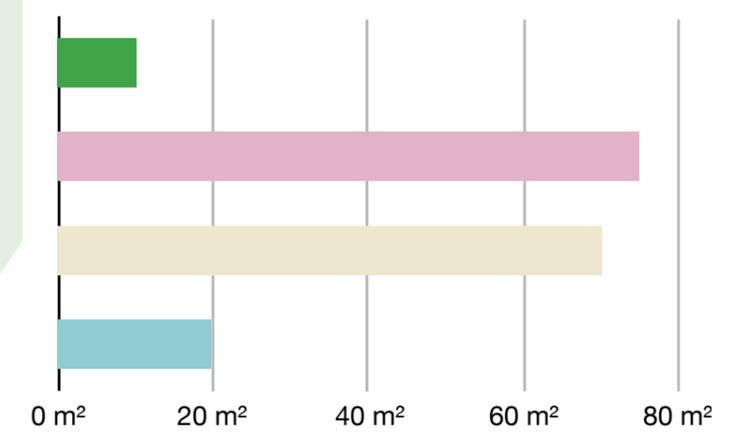
Kiosques “multi-services” / Rond point du Périer





PROGRAMME	SURFACE
PARKING VÉLO	10 m²
LOCAL ASSOCIATIF	75 m²
Salle principale	50 m ²
Cuisine	20 m ²
Salle d'eau / WC	5 m ²
MICRO-HALLE DE MARCHÉ	70 m²
Espace d'installation	55 m ²
Vestiaire / stockage	10 m ²
WC	5 m ²
POINT DE LIVRAISON / CASIER	20 m²
TOTAL	175 m²

■ PARKING VÉLO
■ LOCAL ASSOCIATIF
■ MICRO-HALLE DE MARCHÉ
■ POINT DE LIVRAISON / CASIER



Référence

Préau et salle de
classe

160m²

125 000€ht

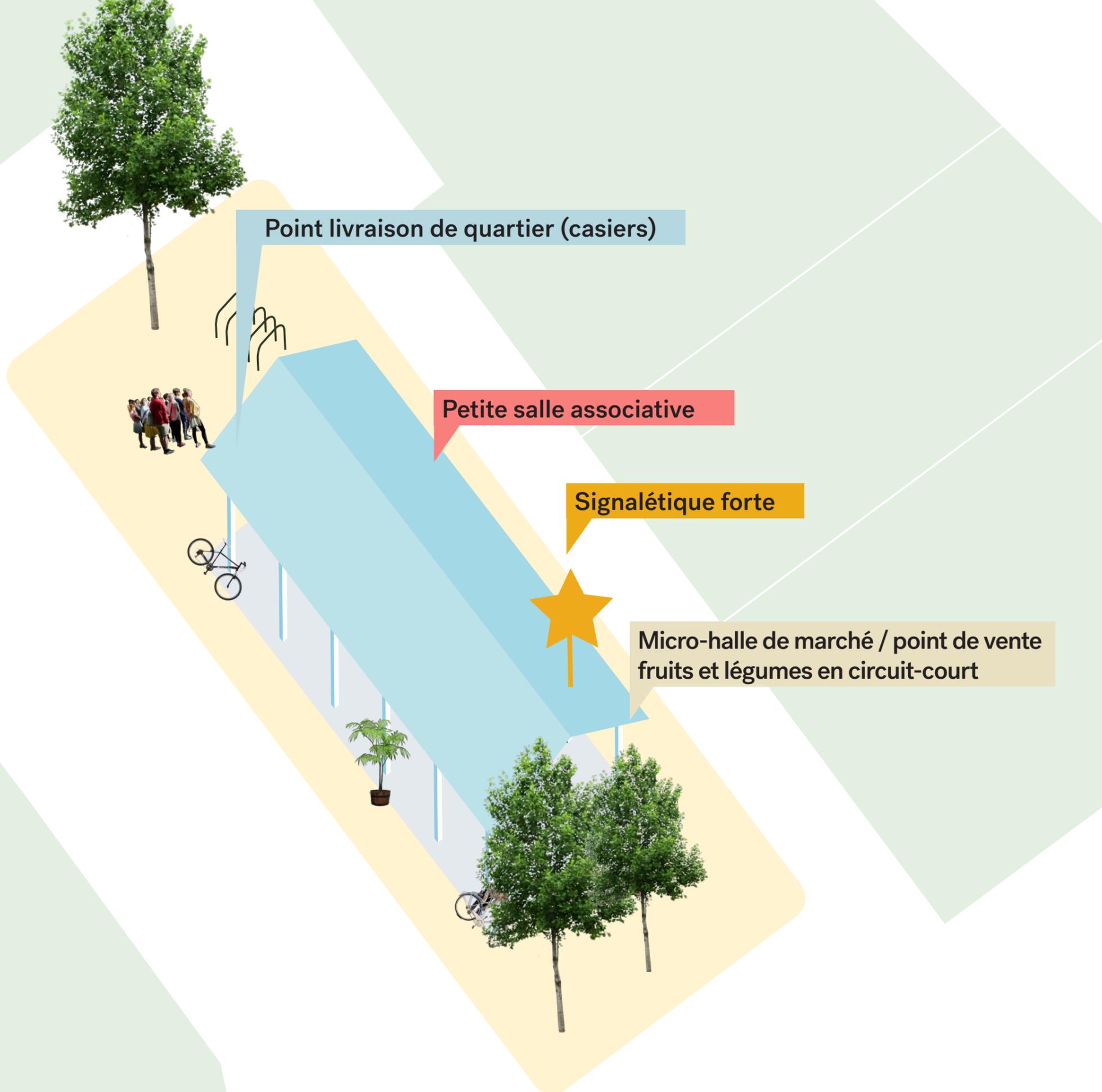
Odars

Arch: TAA + BAST



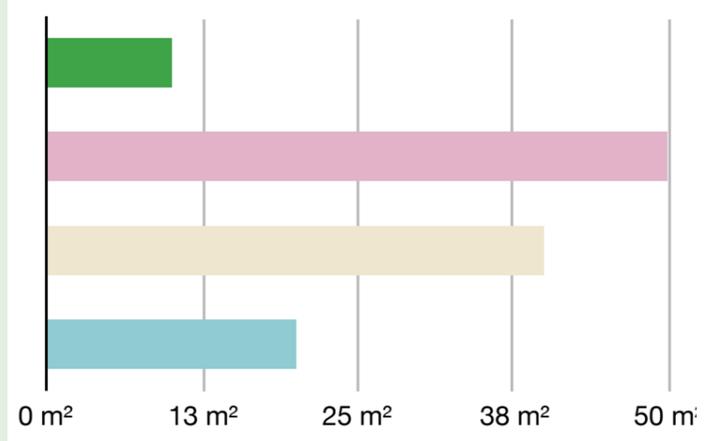
Kiosques “multi-services” / Rue Maréchal Leclerc





PROGRAMME	SURFACE
PARKING VÉLO	10 m²
LOCAL ASSOCIATIF	50 m²
Salle principale	35 m ²
Cuisine	10 m ²
Salle d'eau / WC	5 m ²
MICRO-HALLE DE MARCHÉ	40 m²
Espace d'installation	35 m ²
WC	5 m ²
POINT DE LIVRAISON / CASIER	20 m²
TOTAL	120 m²

■ PARKING VÉLO
■ MICRO-HALLE DE MARCHÉ
■ LOCAL ASSOCIATIF
■ POINT DE LIVRAISON / CASIER



Référence

Réfectoire scolaire

110m²

230 000€ht

Montbrun-Bocage

Arch : BAST





7 aménager des micro-centralités

objectifs

- Développer des espaces de sociabilité dans les quartiers pavillonnaires à travers le développement d'usages
- Création de micro-équipements et d'espaces multi-services concentrés en un seul lieu attractif

acteurs à mobiliser

- Projet porté par la collectivité en partenariat avec EPF (pour la maîtrise foncière) et le CAUE (pour le volet architectural).
- Partenariats possibles avec les commerçants de Carentan, la chambre de commerce et les acteurs de la grande distribution (Intermarché, Carrefour, Leclerc, LIDL...) pour étudier les services possibles (espace livraison, systèmes de casier, dépôt de chariot pour vélo...)
- Concertation avec les associations de Carentan pour définir les besoins en équipements et l'animation ponctuelle de ces espaces
- Sociétés de covoiturage pour le référencement du lieu

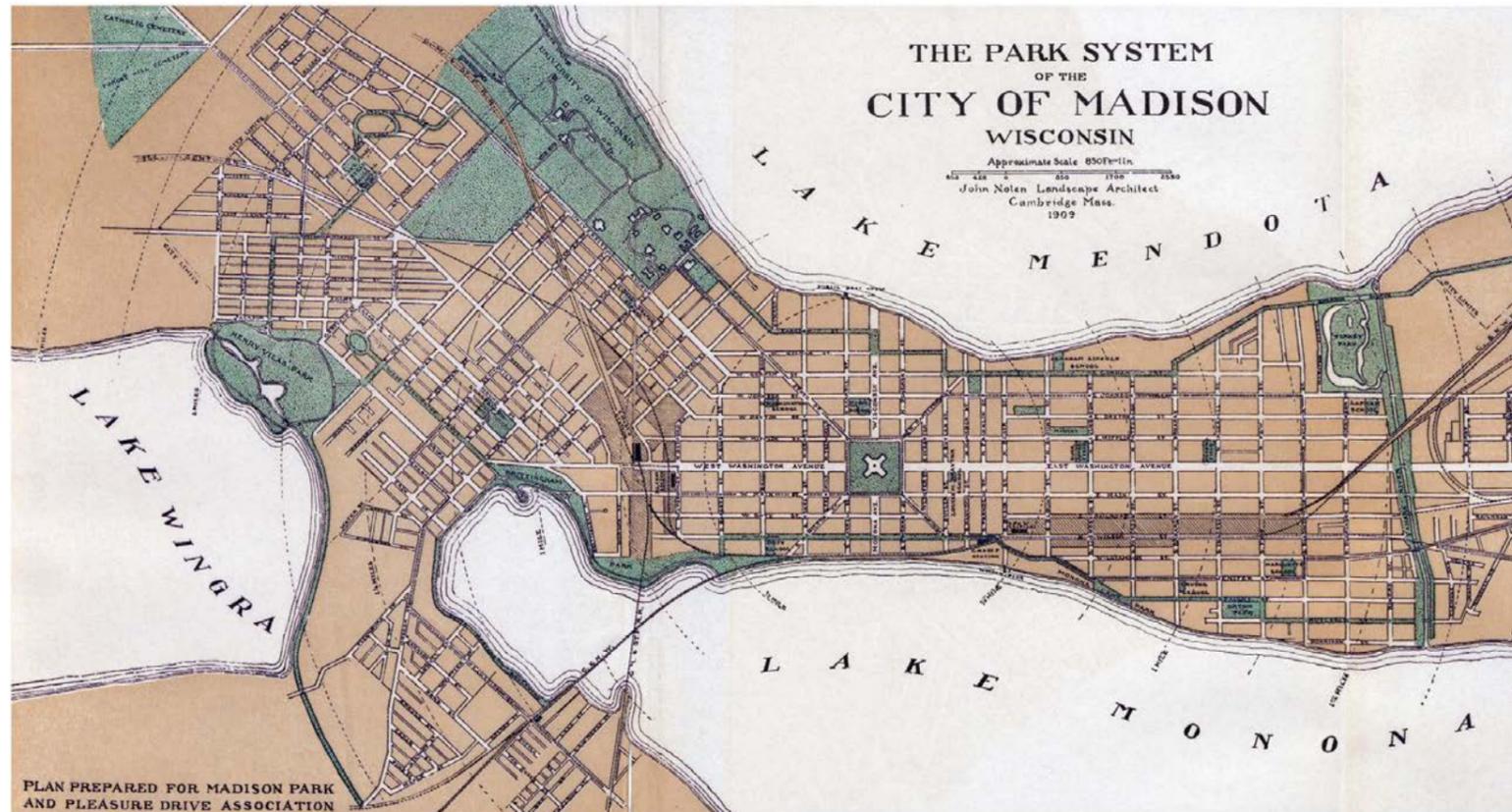
moyens d'actions

- Etude de programmation et d'urbanisme temporaire (tester au préalable le dispositif par la mise en place progressive d'équipements plus légers pour valider la demande citoyenne)
- Appel d'offre public afin de définir des concepteurs (concours d'architecture)
- Concertation avec les différents acteurs pour l'établissement d'un programme
- Mise à disposition d'une application pour réservation et gestion des kiosques

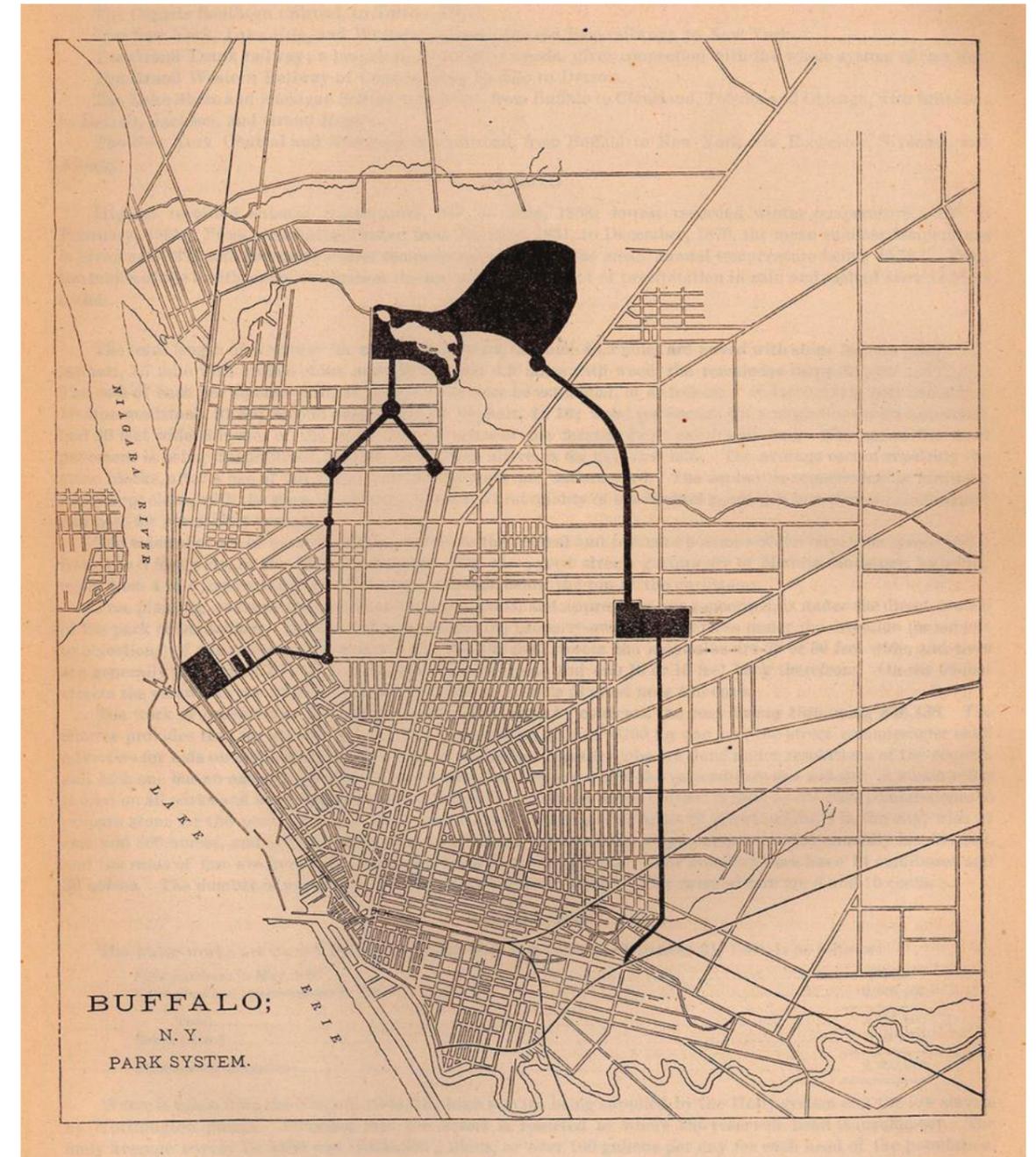
Stratégie 4

Vision globale paysagère & changement d'image

Systemes de parcs à l'échelle des villes

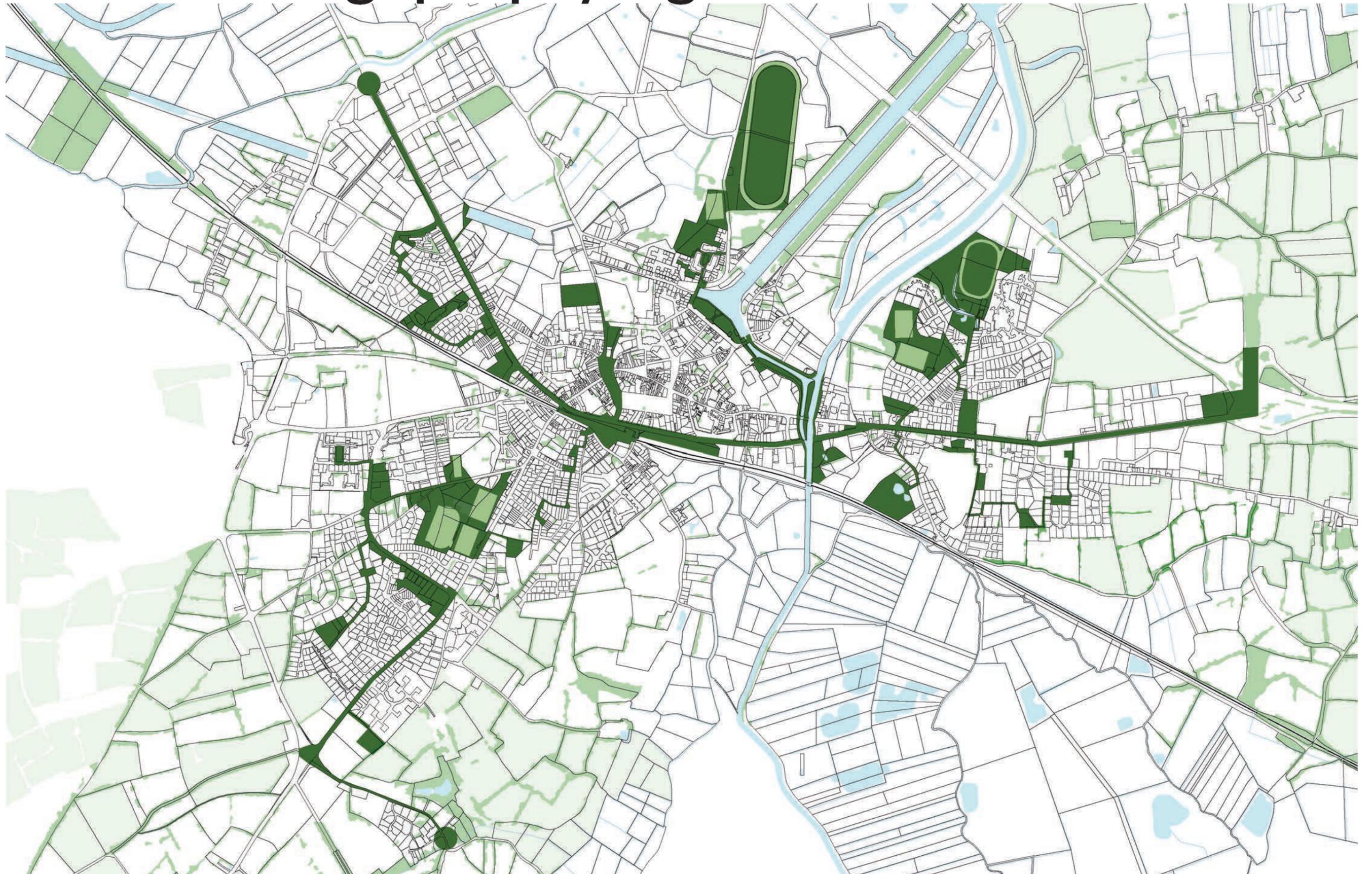


Olmsted, Ville de Madison / USA

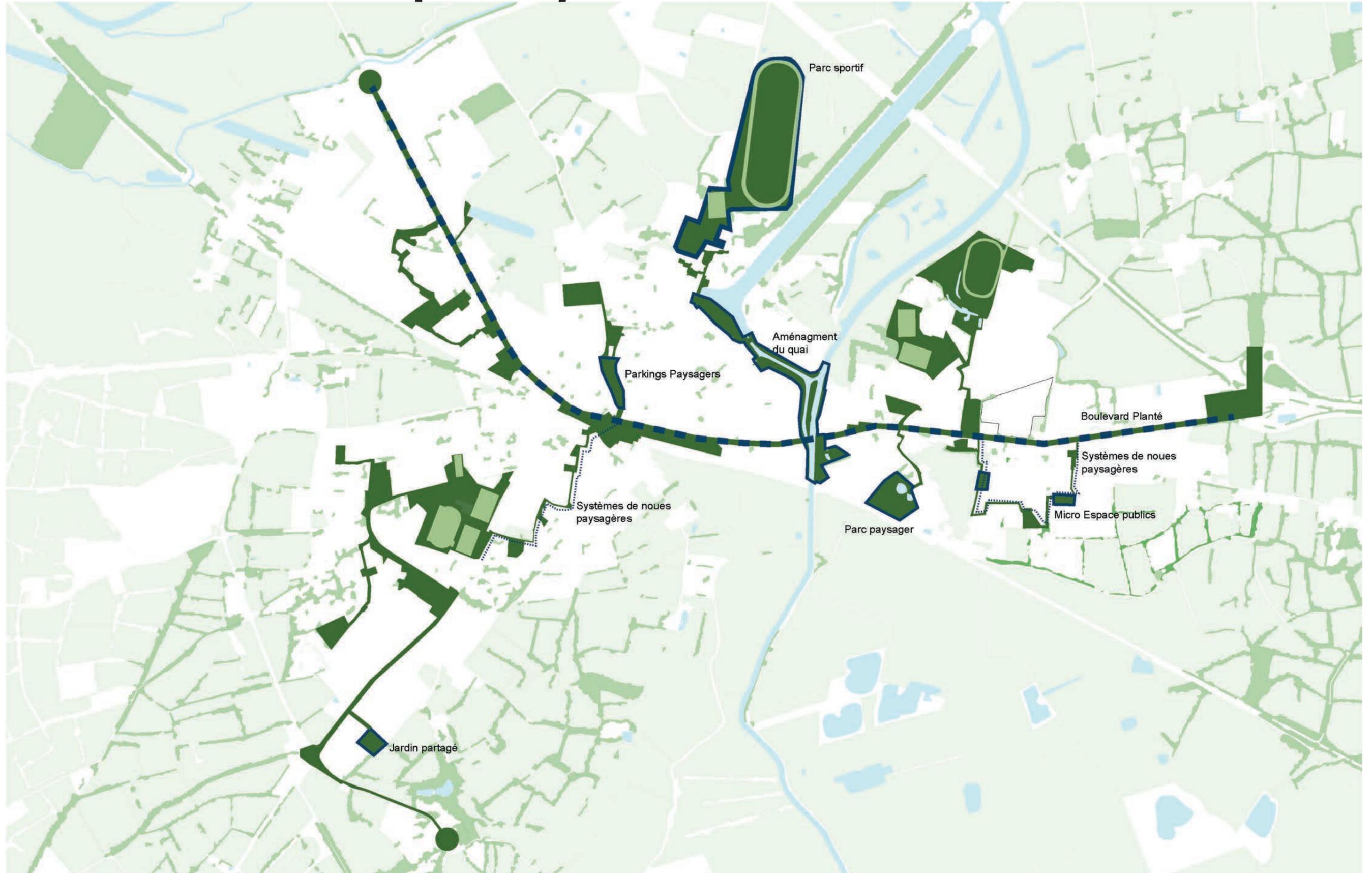


Olmsted, Ville de Buffalo / USA

Vision stratégique paysagère



Thématiser l'espace public



Créer une palette végétale à l'échelle de la commune



1 Érable champêtre

Acer campestre SAPINDACEAE

CARACTÉRISTIQUES

Particularité esthétique Intérêts Cycle de vie Statut en Ile-de-France Hauteur Couleur des fleurs Période de floraison

BESOINS

eau pH exposition sol

ASSOCIATIONS POSSIBLES

STRATÉ ARBORE

Correspondances référentielles

Retrouvez ce végétal dans le catalogue



2 Bouleau verruqueux

Betula pendula BETULACEAE

CARACTÉRISTIQUES

Particularité esthétique Intérêts Cycle de vie Statut en Ile-de-France Hauteur Couleur des fleurs Période de floraison

BESOINS

eau pH exposition sol

ASSOCIATIONS POSSIBLES

STRATÉ ARBORE

Correspondances référentielles

Retrouvez ce végétal dans le catalogue



3 Noisetier

Corylus avellana BETULACEAE

CARACTÉRISTIQUES

Particularité esthétique Intérêts Cycle de vie Statut en Ile-de-France Hauteur Couleur des fleurs Période de floraison

BESOINS

eau pH exposition sol

ASSOCIATIONS POSSIBLES

STRATÉ ARBORE

Correspondances référentielles

Retrouvez ce végétal dans le catalogue



4 Aubépine à deux styles

Crataegus laevigata ROSACEAE

CARACTÉRISTIQUES

Particularité esthétique Intérêts Cycle de vie Statut en Ile-de-France Hauteur Couleur des fleurs Période de floraison

BESOINS

eau pH exposition sol

ASSOCIATIONS POSSIBLES

STRATÉ ARBORE

Correspondances référentielles

Retrouvez ce végétal dans le catalogue



5 Achillée millefeuille

Achillea millefolium ASTERACEAE

CARACTÉRISTIQUES

Particularité esthétique Intérêts Cycle de vie Statut en Ile-de-France Hauteur Couleur des fleurs Période de floraison

BESOINS

eau pH exposition sol

ASSOCIATIONS POSSIBLES

STRATÉ HERBACÉ

Correspondances référentielles

Retrouvez ce végétal dans le catalogue



6 Achillée sternutatoire

Achillea ptarmica ASTERACEAE

CARACTÉRISTIQUES

Particularité esthétique Intérêts Cycle de vie Statut en Ile-de-France Hauteur Couleur des fleurs Période de floraison

BESOINS

eau pH exposition sol

ASSOCIATIONS POSSIBLES

STRATÉ HERBACÉ

Correspondances référentielles

Retrouvez ce végétal dans le catalogue



7 Petite pervenche

Vinca minor APOCYNACEAE

CARACTÉRISTIQUES

Particularité esthétique Intérêts Cycle de vie Statut en Ile-de-France Hauteur Couleur des fleurs Période de floraison

BESOINS

eau pH exposition sol

ASSOCIATIONS POSSIBLES

STRATÉ HERBACÉ

Correspondances référentielles

Retrouvez ce végétal dans le catalogue



8 Violette des chiens

Viola canina VIOLACEAE

CARACTÉRISTIQUES

Particularité esthétique Intérêts Cycle de vie Statut en Ile-de-France Hauteur Couleur des fleurs Période de floraison

BESOINS

eau pH exposition sol

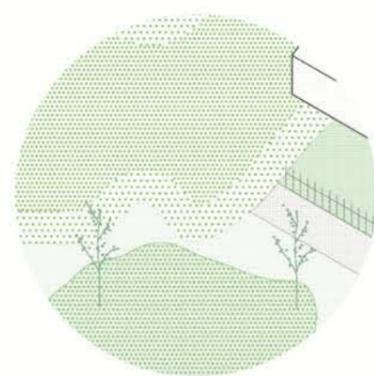
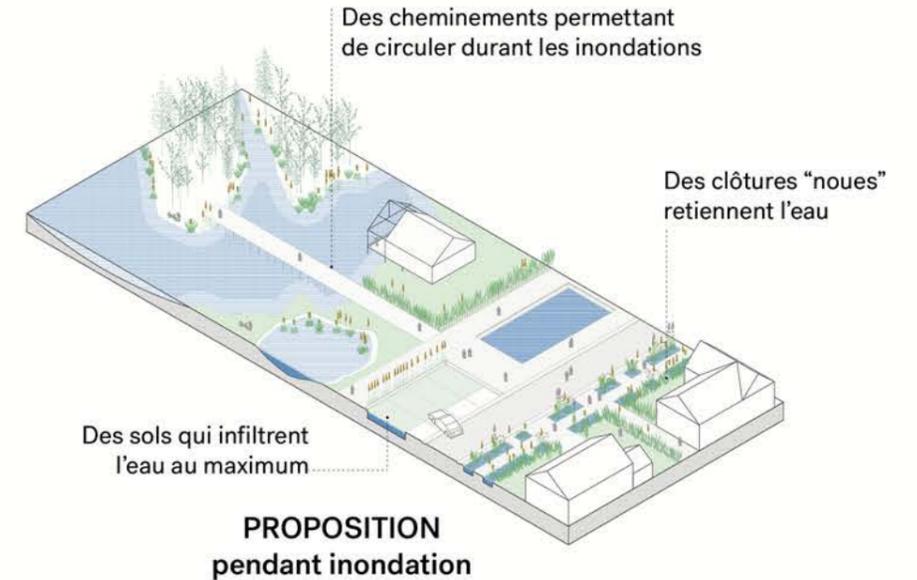
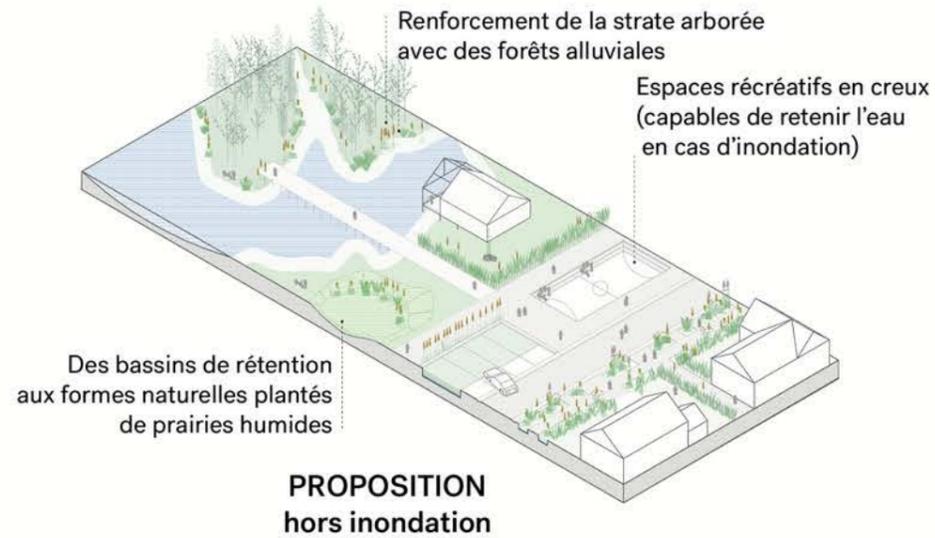
ASSOCIATIONS POSSIBLES

STRATÉ HERBACÉ

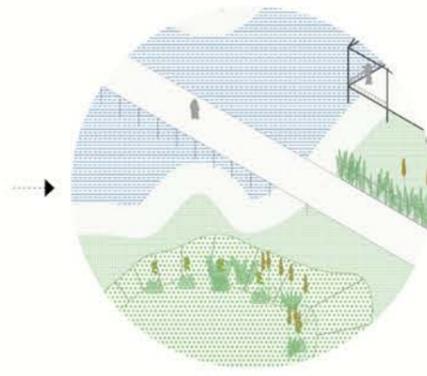
Correspondances référentielles

Retrouvez ce végétal dans le catalogue

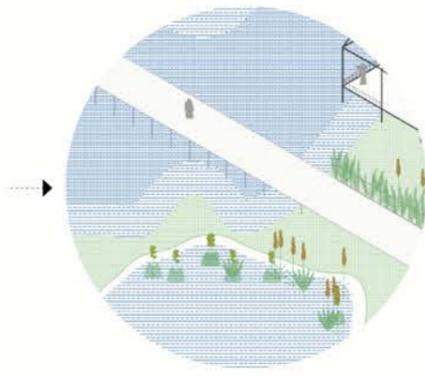
L'eau au cœur des espaces publics



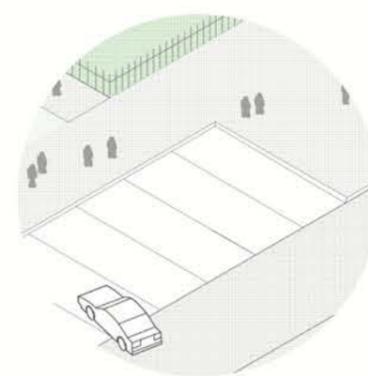
Zoom 1 Existant



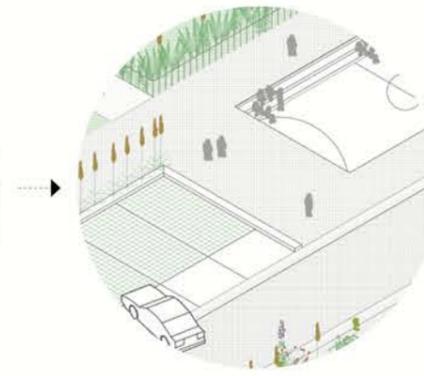
Zoom 1 Proposition Hos Inondation



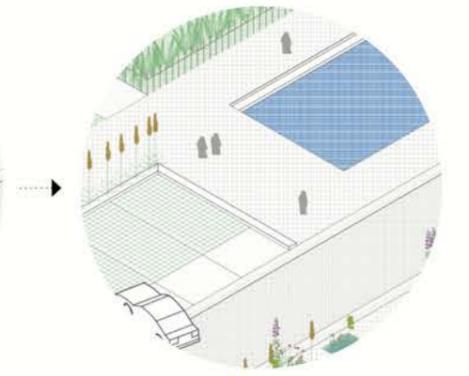
Zoom 1 Proposition Pendant Inondation



Zoom 2 Existant



Zoom 2 Proposition Hos Inondation



Zoom 2 Proposition Pendant Inondation

Genève, parc Mon repos





Bassins de rétention



Noue plantée



Noue plantée

8 projet intégré de végétalisation

objectifs

- Développement d'une continuité d'espaces verts à l'échelle de la commune
- mise en place d'un plan de gestion différenciée favorisant un rapport raisonné à l'environnement (réemploi des déchets végétaux, plantes vivaces, récupération d'eau de pluie, etc.)

acteurs à mobiliser

- Action à mener par la collectivité et à intégrer au règlement du PLU pour le rendre opposable aux cahiers des charges et règlements des lotissements

moyens d'actions

- Développement d'un plan stratégique à grande échelle, identification des secteurs stratégiques et des actions prioritaires à développer
- Aménagement d'espaces publics par la collectivité après maîtrise foncière
 - Lancement d'un marché public afin de désigner un concepteur pour le projet et permettre l'accompagnement dans sa mise en oeuvre
- mise en place d'un projet participatif en lien avec des associations engageant les habitants dans le verdissement du quartier (exemple : chaque habitant plante un arbre dans le cadre d'un événement - partenariat possible avec une pépinière)

1 diagnostic énergétique des lotissements pavillonnaires

objectifs

- comprendre quels lotissements peuvent réduire leurs besoins énergétiques
- diagnostiquer l'efficacité des systèmes
- promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables

acteurs à mobiliser

- Etude portée par la collectivité, pouvant être accompagnée par le CEREMA (pour la définition du cahier des charges)
- Un bureau d'études est missionné pour réaliser l'étude

moyens d'actions

- cartographie des déperditions énergétiques par typologies de pavillon
- proposition spécifique de méthode de rénovation par typologies de pavillon

2 rénovation architecturale et énergétique d'un pavillon démonstrateur

objectifs

- Réhabilitation d'un pavillon pour enclencher une dynamique au sein d'un lotissement à travers un logement attractif. Ce bâtiment pourra être visité et accueillir des usages et événements pour les habitants (ateliers, concertation...)

acteurs à mobiliser

- Projet porté par la collectivité en partenariat avec EPF (pour la maîtrise foncière) et le CAUE (pour le volet architectural).
- Un concepteur pour accompagner les habitants désireux de s'inscrire dans la démarche pour la transformation de leur logement
- Des associations locales pour le volet animation

moyens d'actions

- Mise en place d'un accompagnement technique et financier pour accompagner les habitants dans un processus d'autorénovation de leur logement
- Possibilité de s'inscrire dans le cadre d'un AMI pour obtenir des subventions / subventions par organismes spécifiques (Caisse des dépôts, compagnons bâtisseurs...)

3 cartographie des opportunités foncières

objectifs

- Proposer une intensification et une amélioration des zones pavillonnaires situées à proximité du centre-ville
- Penser une alternative à l'urbanisation des zones agricoles tout en permettant la construction de nouveaux logements individuels

acteurs à mobiliser

- Démarche à porter par la collectivité accompagnée par un AMO compétant dans cette démarche

moyens d'actions

- Identifier des habitants partenaires et faire comprendre les avantages et les enjeux de cette démarche
- Un projet global à co-construire avec les habitants car cette action se développe essentiellement sur des fonciers privés

4 requalification des grandes traversées

objectifs

- Développer un projet structurant à l'échelle de la commune - améliorer la qualité des déplacements (notamment pour les modes doux), faciliter les liaisons entre les quartiers (passerelle sur le fer?), améliorer l'image de la ville et le cadre de vie des habitants (réduction de nuisances sonores et visuelles...)
- Action structurante pour le développement de la commune à mener sur le long terme

acteurs à mobiliser

- Action portée par la collectivité ou autres partenaires compétents tels que le département notamment dans le cadre du réaménagement des voies départementales
- le cadre d'une ORT peut être envisageable (avec soutien technique de la future ANCT)

moyens d'actions

- Lancement d'un marché public pré-opérationnel (MAPA) afin de cadrer les besoins, programmer l'espace public et mettre en place un phasage progressif du projet d'aménagement pour permettre sa réalisation
- Lancement d'un marché public afin de désigner un concepteur pour le projet d'aménagement et permettre l'accompagnement dans sa mise en oeuvre

5 compléter le maillage des mobilités douces

objectifs

- Développer et favoriser les modes de déplacement doux au sein de la commune, notamment pour les courtes distances (moins de 30min à pied ou en vélo)
- Agir sur le court terme grâce à une action forte ayant un impact majeur (même avec peu de moyens)

acteurs à mobiliser

- Politique publique à l'échelle de la commune
- Partenariat possible avec des associations locales ou des acteurs privés (entreprises du territoire, commerçants...)

moyens d'actions

- Lancement d'un marché public afin de désigner un concepteur et de mettre en place une stratégie : définition de cheminement et d'une signalétique percutante (ex : temps et énergie dépensée pour se rendre au centre-ville)
- Mener une action de communication afin de promouvoir des déplacements alternatifs à la voiture individuelle

6 politique publique de soutien aux mobilités douces

objectifs

- Augmentation de la part modale des déplacements piétons et vélo sur le territoire (rappel part-modale vélo 4% / piéton 11%)

acteurs à mobiliser

- Action publique à l'échelle du territoire
- Partenariat possible avec des associations locales ou des acteurs privés (entreprises du territoire, commerçants...)

moyens d'actions

- Dialogue entre collectivité et des acteurs privés pour développer des projets spécifiques (financement privé)
- Les moyens d'actions devront être spécifiques à chacune des interventions

7 aménager des micro-centralités

objectifs

- Développer des espaces de sociabilité dans les quartiers pavillonnaires à travers le développement d'usages
- Création de micro-équipements et d'espaces multi-services concentrés en un seul lieu attractif

acteurs à mobiliser

- Projet porté par la collectivité en partenariat avec EPF (pour la maîtrise foncière) et le CAUE (pour le volet architectural).
- Partenariats possibles avec les commerçants de Carentan, la chambre de commerce et les acteurs de la grande distribution (Intermarché, Carrefour, Leclerc, LIDL...) pour étudier les services possibles (espace livraison, systèmes de casier, dépôt de chariot pour vélo...)
- Concertation avec les associations de Carentan pour définir les besoins en équipements et l'animation ponctuelle de ces espaces
- Sociétés de covoiturage pour le référencement du lieu

moyens d'actions

- Etude de programmation et d'urbanisme temporaire (tester au préalable le dispositif par la mise en place progressive d'équipements plus légers pour valider la demande citoyenne)
- Appel d'offre public afin de définir des concepteurs (concours d'architecture)
- Concertation avec les différents acteurs pour l'établissement d'un programme
- Mise à disposition d'une application pour réservation et gestion des kiosques

8 mise en place d'un parcours végétal

objectifs

- Développement d'une continuité d'espaces verts à l'échelle de la commune
- mise en place d'un plan de gestion différenciée favorisant un rapport raisonné à l'environnement (réemploi des déchets végétaux, plantes vivaces, récupération d'eau de pluie, etc.)

acteurs à mobiliser

- Action à mener par la collectivité et à intégrer au règlement du PLU pour le rendre opposable aux cahiers des charges et règlements des lotissements

moyens d'actions

- Développement d'un plan stratégique à grande échelle, identification des secteurs stratégiques et des actions prioritaires à développer
- Aménagement d'espaces publics par la collectivité après maîtrise foncière
- Lancement d'un marché public afin de désigner un concepteur pour le projet et permettre l'accompagnement dans sa mise en oeuvre
- mise en place d'un projet participatif en lien avec des associations engageant les habitants dans le verdissement du quartier (exemple : chaque habitant plante un arbre dans le cadre d'un événement - partenariat possible avec une pépinière)

L A F A Y E T T E
ARCHITECTES URBANISTES

11 cité de l'ameublement
75011 Paris
contact@lafayette.archi
+33 (0)1 40 56 09 75